

Cette bicoque qui gêne la Ville de Paris

Emmaillotée dans des filets de protection, la maison semble prise dans les rets de la rénovation urbaine. Au 22, rue Basfroi, dans le 11^e arrondissement de Paris, cette bicoque du XVII^e siècle, perdue entre les immeubles, embarrasse bien l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) – et la Ville de Paris, tiraillée entre le logement social et le patrimoine. L'office public HLM attend avec impatience de pouvoir faire table rase de cette parcelle pour bâtir sur icelle et sur ses deux voisins une cinquantaine d'appartements flambant neufs. L'OPAC a déjà dépensé 6 millions d'euros pour acquérir les terrains. Les six étages de béton blanc avec balcons en coûteront 6 de plus.

Il est vrai que la bâtisse de deux étages plus combles n'a pas vraiment fière allure. La façade part en morceaux, le toit est percé, le mur de droite ne tient debout que grâce à de grosses béquilles en bois. C'est que la dame n'est pas toute jeune : bientôt 400 ans. D'où l'émoi des amoureux du patrimoine face à la disparition de ce monument anonyme édifié en 1608, à une époque où la rue Basfroi n'est pas encore dans Paris et où il reste au roi Henri IV deux ans à vivre avant de rencontrer Ravaillac.

Pour Jean-Yves Mano, président de l'OPAC et... adjoint (PS) au mai-

re chargé du logement, l'affaire est entendue : « *On ne peut pas sauver cet édifice. Même l'architecte des bâtiments de France a donné un avis favorable à la démolition.* » Et l'OPAC d'égrener : le bâtiment mord sur le trottoir et bloque les poussettes ; plus grave, il risque à tout moment de s'effondrer sur les passants. La préfecture, saisie par l'OPAC, a émis le 4 juillet un arrêté de péril : des façades se fissurent, des plafonds se détachent, un mur porteur se scinde en deux. Enfin, conserver la maison coûterait très cher et diviserait par deux le nombre de logements construits.

Dans un réveil tardif, les amateurs de patrimoine contestent cet argumentaire. Depuis le mois de mai, le conseil de quartier Bastille-Popincourt remue ciel et terre pour sauver l'édifice. Il a reçu le renfort précieux de la Commission du Vieux Paris, qui conseille le maire en matière de protection du patrimoine. Le 16 juin, celle-ci « *s'est indignée du projet de démolition de cette maison* », « *témoignage exceptionnel de l'architecture domestique du XVII^e siècle dans le faubourg Saint-Antoine.* »

Pour le maire (PS) de Paris, Bertrand Delanoë, l'affaire est d'autant plus embarrassante que la municipalité a créé des mesures spécifiques de protection du patrimoine dans le plan local d'urbanis-

me (PLU), entré en vigueur le 1^{er} septembre. Or l'intérêt de la maison a été signalé sur le PLU alors même que le permis de démolir était accordé par la Ville !

Le 26 septembre, la maison a fait irruption au Conseil de Paris. Les Verts ont formé le vœu que le bâtiment soit protégé et réhabilité, dénonçant au passage les « *combines* » de l'OPAC pour le détruire. Soupesant risques politiques et risques techniques, le cabinet du maire a donné l'ordre à l'OPAC, début octobre, de ne toucher à rien dans l'attente d'un arbitrage municipal.

On devrait savoir dans quelques jours si la bicoque de la rue Basfroi fêtera ses 400 ans. ■

GRÉGOIRE ALLIX

LE MONDE

du 13 octobre 2006

N° 19196

Sauvegarde du 22 rue Basfroi
75011 Paris

www.basfroi.com